GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Agence nationale de l'habitat
Anah

BANQUE des TERRITOIRES
Caisse des Dépôts GROUPE

CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN

GUIDE DE LA FORMATION DES CHEFS DE PROJET ET DES ELUS REFERENTS PETITES VILLES DE DEMAIN

Juin 2023

POPSU territoires

EPAU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

FRANCE VILLE DURABLE

EDITO

Lancé en 2020, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants des petites centralités et des territoires alentours, le programme Petites villes de demain piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires se déploie aujourd'hui de façon opérationnelle. Les avancées sont déjà visibles puisque près de 50% des communes bénéficiaires du programme ont d'ores et déjà signé leur convention-cadre et plus de 900 chefs de projets sont à l'œuvre dans les territoires.

Ce programme mobilise des soutiens cousu-main au service des projets des collectivités. La phase opérationnelle a pour enjeu et responsabilité collective le renforcement de l'impact dans tous les territoires, tout en conservant une logique différenciée et en phase avec les besoins de chaque territoire et de ses habitants. Cette approche d'accompagnement « à la carte » à destination des élus et chefs de projet s'incarne dans la mobilisation d'une boîte à outils variée, une dynamique partenariale et sur un temps long.

Le Club des Petites villes de demain vous propose un parcours de formation actualisé, pour les chefs de projet et les élus qui le souhaitent. Il est à mobiliser en fonction des projets de chaque territoire et des profils des équipes. Il se compose de trois volets : un socle initial, un socle d'approfondissement et des modules complémentaires labellisés qui visent à former les participants aux questions opérationnelles du programme.

- Le socle initial est ouvert gratuitement à tous les chefs de projet dès leur prise de poste et aux élus référents, pour permettre à chacun d'appréhender les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en appréhendant les différents leviers du programme. Ce socle de formation mobilise de nombreux partenaires, est construit pour tenir compte à la fois de la diversité et des enjeux propres à chaque Petite ville de demain. Il est organisé en quatre modules.

- Un socle d'approfondissement est proposé par les partenaires financeurs du programme. Il vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens d'aller plus loin dans leurs projets de territoire.

- D'autres modules complémentaires labellisés par l'ANCT, permettent aux chefs de projet et aux élus référents de développer leurs connaissances et compétences utiles aux projets qu'ils mènent ou qu'ils souhaitent mener au sein de leur territoire et en fonction de leur profil.

Merci pour votre investissement. Nous restons à votre écoute pour concevoir et améliorer les outils utiles pour vos projets, aux côtés des délégués territoriaux de l'agence et des référents PVD en Direction départementale et/ou en préfecture.

Emmanuelle Le Bris
Directrice adjointe du programme

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer et partager la méthodologie et les outils pour mieux :

- appréhender le territoire et établir un diagnostic,
- construire un projet de redynamisation du cœur de ville (les orientations stratégiques, les niveaux d'ambitions et le plan d'actions),
- conduire sa mise en œuvre (boîte à outils opérationnels et financiers).

Donner la possibilité d'approfondir les connaissances et renforcer les compétences sur des thématiques spécifiques.

LE PUBLIC CIBLE

Les chefs de projet Petites villes de demain et les élus référents des communes et EPCI du programme.

LES FORMATS

L'offre de formation est pilotée par l'ANCT, élaborée et mise en œuvre avec les partenaires du programme.

Le parcours de formation s'articule autour de :

UN SOCLE INITIAL

Ouvert gratuitement à tous les chefs de projet recrutés et les élus référents qui le souhaitent.
Animé par l'ANCT, le Cerema, l'Anah, la Banque des territoires, le Ministère de la Culture et France Ville Durable. Il permet :

- des apports de connaissances, de méthodes et d'outils
- de nombreux témoignages de Petites villes

Le socle est organisé en quatre modules :

- La démarche Petites villes de demain
- La méthodologie de la gestion de projet territorial
- Les fondamentaux de la Petite ville durable
- Les partenaires financeurs du programme

100% EN APPRENTISSAGE DIGITAL, A RETROUVER SUR LA PLATEFORME NATIONALE DES PETITES VILLES DE DEMAIN ICI

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

Le socle d'approfondissement de formation est dispensé par les partenaires financeurs du programme, et vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projet de territoire.

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
LOCAL ET NATIONAL

DES MODULES COMPLEMENTAIRES LABELLISÉS

Formations proposées par les partenaires du programme et labellisées par la direction de programme ANCT, permettant aux chefs de projet et aux élus référents d'approfondir les thématiques utiles aux projets de leurs territoires en fonction de leur profil, dans une logique de parcours à la carte. Des parcours thématiques seront aussi progressivement aussi proposés.

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
LOCAL ET NATIONAL

UN SOCLE INITIAL

LE PROGRAMME

Le socle initial de formation (juin 2021 et janvier 2022) des chefs de projet et élus référents Petites villes de demain est piloté par la Direction de programme Petites villes de demain, avec le comité de pilotage opérationnel du programme. Il est conçu pour permettre à chacun d'appréhender les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en appréhendant les différents leviers du programme. Il est à retrouver en 100% digital sur la plateforme des élus et chefs de projet.

La démarche Petites villes de demain

Une séance consacrée aux fondamentaux de la démarche Petites villes de demain, en lien étroit avec le guide du programme et ses huit grandes étapes, avec des témoignages.

La méthodologie de la gestion de projet territorial

Une séance animée par le Cerema, pour appréhender les premiers pas du chef de projet (mission et rôle), et être sensibilisé aux méthodes d'émergence de projet de territoire, avec de nombreux témoignages.

Les fondamentaux de la Petite ville durable

Une séance animée par France Ville Durable en lien étroit avec d'autres partenaires du programme notamment le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).

Les partenaires essentiels du programme

Cinq séances pour découvrir la Banque des territoires, l'Anah, le ministère de la Culture, le Cerema et l'ANCT et l'offre de services qu'ils peuvent mettre à la disposition de la construction de votre projet de territoire.

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

UNE OFFRE ÉVOLUTIVE

Le socle d'approfondissement de formation est dispensé par deux co-financeurs des chefs de projet (Agence nationale de la cohésion des territoires et Banque des territoires), et vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projet de territoire. Les sessions peuvent aussi associer d'autres partenaires, le cas échéant.

La Banque des Territoires propose un parcours de formation spécifique aux chefs de projets

École des Territoires
Les formations
Banque des Territoires

La Banque des Territoires propose une formation aux chefs de projet des communes bénéficiaires du programme.

Cette formation permet d'appréhender :

- Des méthodes de conduite de projet et d'embarquement de vos partenaires
- La présentation de projets inspirants réalisés dans des Petites Villes de Demain
- La prise en compte des enjeux économiques et financiers du montage de projets
- Les conditions de réplicabilité de certains modèles et l'identification des facteurs clé de succès pour le montage économique et financier d'opérations sectorielles
- Un panorama de l'offre d'accompagnement de la Banque des Territoires aux Petites Villes de Demain

Public : chefs de projet

Lieu : Île-de-France (une navette gratuite est disponible au départ du 72 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. La navette vous est également proposée pour le retour)

Prochaines sessions : 20, 21, 22 septembre 2023

Informations et inscription

Une formation pour mieux appréhender les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

anct agence nationale de la cohésion des territoires

L'ANCT lance une formation en ligne dédiée aux Contrats de relance et de transition écologique.

Afin de mieux appréhender cet outil opérationnel, l'ANCT propose un parcours pédagogique d'environ 45 minutes.

Il s'adresse aux élus et à leurs collaborateurs, aux agents de l'administration et plus largement à toutes celles et ceux désireux de s'informer sur les contrats.

Il rappelle les fondamentaux de la démarche et donne à chacun des outils pour faire vivre et améliorer ces contrats territoriaux. Outils pratiques, ressources méthodologiques, retours d'expériences d'élus et de représentants de l'Etat en vidéo vous accompagnent tout au long du parcours.

Public : élus et chefs de projet

Dates d'inscription : Du 13 mars 2023 au 1er décembre 2023

Dates des cours : Du 27 mars 2023 au 18 décembre 2023

Informations et inscription

LES MODULES COMPLÉMENTAIRES LABELLISÉS

UNE OFFRE A LA CARTE

Les modules complémentaires labellisés doivent permettre aux chefs de projet et aux élus référents intéressés d'approfondir les thématiques qui les concernent, en réponse aux besoins des territoires, dans une logique de parcours à la carte. Ces modules font l'objet d'une labellisation par la Direction de programme, qui permet d'identifier clairement pour les chefs de projet PVD et élus référents les modules ainsi validés. Les modalités d'organisation de ces formations sont variables.

FORMATIONS QUALIFIANTES

Formation continue « Revitalisateur de centres-villes et centres-bourgs »

IAUR
institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes

La revitalisation des cœurs de villes requiert, de par sa complexité et sa transversalité, une ingénierie spécialisée. Une montée en compétences des acteurs territoriaux est nécessaire et demandée pour mieux prendre en charge cette problématique.

La particularité de cette formation, créée en 2017, est de croiser apports théoriques et mise en pratique opérationnelle des apprentissages à travers un exercice en continu sur un cas pratique : un cœur de ville en quête de revitalisation et qui aura été préalablement visité.

Module 1 (12-13-14-15 mars 2024) : Construire et animer un projet de centralité.

Module 2 (26-27-28-29 mars 2024) : Mettre en œuvre et animer le projet de centralité. Méthodes et outils pour passer à l'opérationnel.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er mars 2024

Informations et inscription

Revitalisation des villes patrimoniales, à destination des chefs de projet

Cité de l'architecture & du patrimoine
Ecole de Chaillot

le cnam

L'École de Chaillot et le Cnam ont créé un co-certificat de compétences éligible au financement par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Les deux prochaines formations organisées par l'École de Chaillot :

- Outils de gestion et de protection des centres anciens (SPR) - à venir à l'automne 2023
- Renouveler l'usage du patrimoine de la ville (hiver 2024)

Ces modules de formation seront suivis de 3 modules de formation organisés par le Cnam et d'un projet tutoré conjoint. Le choix des modules se fait à la carte, les autres modules pouvant être validés par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) avec dispense de suivi.

Contact : Delphine Aboulker, directrice-adjointe de l'École de Chaillot
Delphine.aboulker@citedelarchitecture.fr

LES AUTRES FORMATIONS DES PARTENAIRES

PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des formations accessibles en e-learning sur la plateforme de l'OFB

Biodiv express

Cette formation vous permettra d'être capable d'expliquer simplement ce qu'est la biodiversité, les services qu'elle rend à l'homme, les menaces qui pèsent sur elle et en quoi consiste l'action publique menée pour la préserver.

Retrouvez la formation ici

Introduction à la gestion des espèces exotiques envahissantes

Cette formation vous permettre de définir et caractériser le phénomène invasif, d'identifier les enjeux et impacts, de connaître les points-clés de la réglementation, de mettre en place (ou non) une démarche de gestion.

Retrouvez la formation ici

La trame verte et bleue

Cette formation vous permettra une appropriation des concepts, outils et actions pertinentes à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité de vos territoires.

Retrouvez la formation ici

Retrouvez ici les autres MOOC proposés par l'OFB

Formations organisées par l'OFB et le CNFPT pour les chefs de projet

La prise en compte des trames vertes et bleues dans les documents de planification

Dates : 21 au 22 septembre 2023

Inscrivez-vous ici

L'élaboration et la mise en œuvre de la trame verte et bleue en milieu urbain et périurbain

Dates : 26 au 28 septembre 2023

Inscrivez-vous ici

La gestion intégrée des milieux humides dans les projets de territoires

Dates : 06 au 10 novembre 2023

Inscrivez-vous ici

MOOC : Villes et territoires durables. Méthodes et outils pour passer à l'action

Agir pour des villes et territoires sobres, résilients, inclusif, créatifs ? Découvrez les outils et méthodes clés pour y parvenir.

Retrouvez toutes les informations et inscrivez-vous ici

Inscription : Du 15 mars 2023 au 30 juin 2023
Cours : Du 7 avril 2023 au 2 juillet 2023
Durée : 4 semaines
Effort : 12 heures
Rythme : ~3 heures/semaine

Formations à l'accompagnement des projets d'aménagement durable

Les formations ÉcoQuartier (maîtrise d'ouvrage DGALN) se déclinent en plusieurs modules déployés dans tout le territoire national, y compris en Outre-mer. Elles sont conçues pour correspondre aux attentes des acteurs de l'aménagement durable, collectivités, services de l'État et partenaires.

- Montage économique d'une opération d'aménagement durable"

  - Pont à Mousson (Meurthe-et-Moselle)
    Dates : 27 au 29 juin 2023

  - Rouen (Seine-Maritime)
    Dates : 12 au 14 septembre 2023

Inscrivez-vous ici

- Sensibilisation à l'aménagement durable et à la démarche EcoQuartier

  - Rouen et Val-de-Reuil (Normandie)
    Date : 05 juillet 2023

Inscrivez-vous ici

Formations sur les mobilités actives de l'ADMA

- **Journées Laboratoire : Implanter les mobilités actives dans son territoire peu dense**

Cette formation vous permettra d'identifier les axes de développement des mobilités actives sur votre territoire peu dense et de trouver collectivement les solutions/actions à mettre en œuvre.

Informations et inscription

- **Porter une politique vélo/marche sur un territoire élargi - Action Elu·es**

Cette formation vous fédérera autour des mobilités actives au-delà des limites de territoire pour partager et structurer une vision commune.

Informations et inscription

FORMATIONS ET CONFÉRENCES THÉMATIQUES DE SENSIBILISATION

Webinaire national / durée 2h

Exemples de webinaires à venir : résilience, participation citoyenne, design actif...

Retrouvez les conférences ici

Formations thématiques

Autour des thématiques d'aménagement durable, mobilités, transition environnementale...

Suivez les actualités des formations du Cerema ici

PARCOURS PATRIMOINE

Formations - Le patrimoine et le centre ancien dans le projet de territoire

- Centres anciens et développement durable
  Dates : 28 septembre et 5 octobre 2023

  Inscrivez- vous ici

- Site Patrimonial Remarquable aujourd'hui : création, modification, révision, extension
  Dates : 11 octobre et 18 octobre 2023

  Inscrivez- vous ici

- Règlement local de publicité
  Dates : 9 novembre et 16 novembre 2023

  Inscrivez- vous ici

- Les droits de l'urbanisme et du patrimoine au service du projet de développement urbain
  Date : novembre 2023

  Inscrivez- vous ici

Sites & Cités organise également des formations à la demande des collectivités territoriales.
Contact : reseau@sites-cites.fr | 09 72 49 97 06

MOOC "Concevoir une réhabilitation énergétique responsable du bâti ancien"

Cette formation vous permettra d'en apprendre plus sur les spécificités du bâti ancien et sur ses enjeux, en lien avec leur réhabilitation énergétique. Elle vous présentera les éléments méthodologiques et les outils pour concevoir une réhabilitation énergétique responsable du bâti ancien, du diagnostic global au choix des solutions d'améliorations énergétiques.

Inscriptions : Du 05 avril 2023 au 30 octobre 2023

Dates : Du 25 septembre 2023 au 06 novembre 2023

Informations et inscription

Placer le patrimoine au cœur de son projet de territoire

Venez découvrir comment construire et animer un projet de développement et de revitalisation intégrant les patrimoines de la cité, et s'appuyer sur le patrimoine pour développer des projets partagés avec la participation des habitants.

Suivez un cycle de 5 webinaires en direct ou en replay. Possibilité de déclinaisons régionales en présentiel.

Contact :
Laurent Mazurier, directeur
petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

Informations et inscription

FORMATION SUR LA POLITIQUE DE COHÉSION AU NIVEAU EUROPÉEN

La construction, l'animation et la gestion d'une démarche territoriale européenne (LEADER, DLAL, ITI , GALPA…)

Cette formation vous permettra d'obtenir les connaissances de base et/ou de développer les connaissances pour animer et gérer une démarche territoriale dans le contexte de la politique de cohésion et de développement rural 2021-2027.

Dunkerque : 07 au 08 septembre 2023 - Belfort : 21 au 22 mars 2024

Inscrivez-vous ici

GUIDE DU CNFPT À DESTINATION DES PETITES VILLES DE DEMAIN

L'offre de formation pour les chefs de projet territoriaux

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a conçu une brochure à destination des chefs de projet des programmes Petites villes de demain, Action cœur de ville et Territoires d'industrie reprenant l'offre de formation correspondant à l'action économique et d'autres domaines de l'aménagement et du développement durable des territoires et de flécher les stages qui peuvent intéresser plus particulièrement ce public.
Ce guide est une extraction des offres de formation à destination des chefs de projet territoriaux. L'ensemble des offres de formation présentées dans ce guide sont susceptibles de vous intéresser. Certaines offres de formations répondant spécifiquement aux programmes font l'objet d'un ciblage.

Toutes les formations de cette sélection, comme l'ensemble des formations du CNFPT, sont ouvertes :

- Gratuitement aux agents territoriaux (inscription via le service formation de votre collectivité)
- A titre payant (150€/jour) pour les non-territoriaux : agents de l'Etat, salariés d'association.

Et plus encore …

Pour retrouver une liste à jour de tous les modules complémentaires de formation, rendez-vous sur la plateforme des chefs de projet et élus référents.

Le site internet : petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr
Nous contacter: petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

petites villes de demain

À PROPOS DE L'ANCT

Mise en place le 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est un nouveau partenaire pour les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit… L'ANCT développe également une offre de services sur-mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche "cousue main" pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.